

Monsieur le Préfet,

Mesdames, Messieurs les élu.es,

Monsieur le Commissaire divisionnaire,

Madame le Commandant de police,

Mesdames, Messieurs,

Rissoises, Rissois,

Chers ami.es,

Nous voilà réunis ce samedi matin pour l'inauguration de notre nouveau Poste de police municipale, au 3 rue Jean-Moulin.

Nos équipes sont installées depuis quelques semaines dans cette petite rue, rue si singulière, au cœur de notre commune où sont réunis côte à côte une église, une synagogue, une mosquée et un temple protestant ; comme la marque d'une République apaisée, solide sur ses fondements.

La rue Jean-Moulin accueille désormais nos agents de la sécurité publique qui concourent à la tranquillité et à la protection des Rissoises et des Rissois.

Bien plus qu'un changement d'adresse, il s'agit là de la réaffirmation du caractère prédominant des questions d'ordre public et de sécurité dans nos priorités municipales.

La sûreté est une évidente et permanente demande de nos concitoyens notamment dans nos villes de la banlieue parisienne. C'est la première des libertés.

La sécurité est un droit, l'insécurité une inégalité de plus.

Faut-il le rappeler, la sûreté, la protection des personnes et des biens est une compétence de l'État.

Et même si de nombreuses communes se sont dotées ces dernières années (toutes ne l'ont pas encore fait) de moyens en la matière, ces sujets restent des prérogatives régaliennes du Ministère de l'Intérieur et de notre Police nationale.

Je profite de cette tribune, de ce moment officiel pour souligner la qualité du travail de collaboration avec la Direction départementale de la sécurité publique et du Commissariat d'Évry dirigé par Messieurs Jean-François PAPINEAU et Thierry MATHÉ dont l'engagement professionnel est en tous points remarquable.

En les remerciant chaleureusement aujourd'hui, en votre nom à tous, ce sont tous les membres de leur équipe à travers eux que les Rissoises et les Rissois entendent encourager dans leurs difficiles missions quotidiennes.

Je pense aussi à Madame le Commissaire Sylke WYNDAELE, jeune Commissaire, et au Commandant Sandrine DELORME qui ne ménagent pas leur peine, épaulées par les Policiers nationaux de notre circonscription.

Avec eux, notre municipalité continuera de bâtir une coopération toujours plus efficace dans le strict respect des compétences de chacun. Nous mettrons en œuvre dans les prochaines semaines, le dispositif « Police de sécurité du quotidien » souhaitée par la Direction générale de la Police nationale.

D'ores et déjà, le Commissaire divisionnaire en personne propose à tous les Rissois intéressés, une permanence dans les locaux de notre Commissariat d'Évry tous les jeudis sur rendez-vous pour des entretiens confidentiels.

De la même façon, nos liens sont étroits et permanents avec les autorités judiciaires du Département : le Président du Tribunal de grande instance – Monsieur Benjamin DEPARIS et la Procureure de la République – Madame Caroline NISAND, pour garantir le meilleur suivi des procédures pénales, jusqu’au prononcé des peines.

À Ris-Orangis, nous partageons depuis longtemps l’idée selon laquelle les pouvoirs publics coordonnés doivent répondre au mieux à cette forte attente sociale, à cette exigence, à cet impératif de sécurité afin de garantir notre cohésion communale et nationale souvent malmenée.

C’est dans cet esprit que mon prédécesseur, Monsieur Thierry MANDON, dès 1995, avait doté notre commune avec volontarisme d’une Police municipale route de Grigny, d’un système de vidéo-protection et d’un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Imaginez Ris-Orangis, notre ville, sans ce triptyque.

Ce dispositif innovant à l'époque a besoin d'être en permanence réinterrogé et ajusté au regard des réalités de terrain et des évolutions de la délinquance.

En 2015, avant les attentats qui ont endeuillé la France, nous décidions d'armer nos policiers afin qu'ils exercent leurs rudes et parfois dangereux métier dans les meilleures conditions.

En 2016 encore une adaptation, nous avons créé au 24 rue Edmond-Bonté un « Point d'accès aux droits et d'aide aux victimes » labellisé par le Ministère de la justice. Ce service public municipal gratuit remplit chaque jour son office auprès de nombreux Rissois et habitants de notre Agglomération.

Aujourd'hui, les services de notre municipalité comptent 23 policiers, 5 ASVP (agents de sécurité de la voie publique), 3 vidéo-opérateurs, soit 31 professionnels mobilisables de 7h00 à 2h00 du matin / 7 jours sur 7 pour assurer des missions de prévention comme de répression.

A sa création, notre Police municipale ne comptait que 8 agents.

L'équipe d'aujourd'hui est dirigée, depuis juillet dernier, avec beaucoup d'intelligence et de rigueur par Monsieur Yann JOLIVET, ancien patron de la Police municipale de Troyes dans l'Aube.

Pour renforcer ses capacités d'intervention, son service bénéficiera d'une brigade canine avec 4 maîtres-chiens disponibles de 14h00 à 2h00 du matin qui patrouilleront avec les brigades de proximité de journée et d'intervention de soirée.

Autre nouveauté importante : grâce à la confortable superficie de notre nouvel équipement, notre « centre de supervision urbaine (CSU) », composé à l'heure actuelle de 42 caméras, pourra doubler à terme ses performances.

Dès 2019, ce sont 20 caméras supplémentaires Haute définition reliées au réseau de fibre optique qui seront positionnées en priorité sur nos espaces publics, nos copropriétés et les parkings d'Essonne habitat.

Le développement de notre vidéo-protection avec 62 caméras à la pointe de la technologie, permettra une nette amélioration de la prévention des actes délictueux et facilitera les enquêtes policières et judiciaires en livrant des éléments de preuve indispensables à l'efficacité de la chaîne pénale.

Ce dispositif, très sophistiqué, fonctionnera 24h sur 24h – 7 jours sur 7.

Notre nouvelle organisation reposera également sur une meilleure répartition des tâches avec des agents spécialisés et affectés notamment :

1- l'accueil et l'accompagnement des femmes victimes de violences.

Ce travail est immense et requière des moyens spécifiques. Il s'agit d'une cause nationale sur laquelle Ris-Orangis est mobilisée depuis plusieurs années. Nous continuerons ce combat de tous les instants,

2- Autres préoccupations, toutes différentes, nos ASVP et Policiers municipaux seront concentrés sur le respect des règles de stationnement et de circulation : avec un système de PV électroniques, notre radar mobile et les 14 radars pédagogiques installés, en ce moment, près de nos écoles et établissement de la petite-enfance,

3- l'enlèvement des épaves et des véhicules abandonnés  
(plus de 300 mises en fourrière par an),

4- l'évacuation des campements, illicites et illégaux, sur la  
propriété d'autrui,

5- la bonne organisation des entrées / sorties de nos 7  
groupes scolaires, de nos 2 collèges (Albert-Camus et  
Jean-Lurçat) et de notre lycée Pierre Mendès-France,

6- la médiation et les conflits de voisinage,

7- le respect des règles d'Urbanisme et d'Habitat,

8- la chasse aux dépôts sauvages,

9- l'application stricte des arrêtés concernant la vente et la  
consommation d'alcool sur la voie publique,

- et de manière générale la lutte contre toutes les formes d'incivilités.

Nous sommes beaucoup, en effet, à être exaspérés, souvent en colère, face aux nombreuses incivilités constatées ou subies dans notre commune, de jour comme de nuit (le phénomène est malheureusement fortement répandu ici comme ailleurs).

Jets de mégots, épanchements d'urine, déjections canines, crachats, je le disais, dépôts d'ordures, contraventions au Code de la route, excès de vitesse, détérioration du mobilier urbain, agressivité verbale ou physique et nuisances sonores sont autant d'actes inacceptables et condamnables parce qu'ils contreviennent aux règles élémentaires de courtoisie et du « bien vivre ensemble ». Ils sont souvent sanctionnables comme des infractions.

Notre espace public est l'espace dédié à notre vie commune. Il doit être respecté pour ce qu'il est : un lieu de rencontres, d'échanges, de partage, de concorde, d'altérité, le lieu du lien avec les autres.

Nos rues, nos trottoirs, nos places, notre marché, nos jardins d'enfants, notre cimetière, nos parkings, nos cheminements piétons, les berges de notre fleuve, nos parcs et équipements publics ont des usages communément admis et codifiés.

Ils ne peuvent et ne doivent pas faire l'objet d'appropriations privatives qui crée un trouble.

Or force est de constater que d'aucuns s'exonèrent trop vite de ces règles pourtant essentielles à notre capacité à « faire société ».

En principe, pour une autorité publique, en appeler à la responsabilité individuelle devrait suffire au règlement de ces dysfonctionnements. Il n'en est rien.

La tranquillité publique doit donc s'organiser. Aussi ai-je donné mission à l'ensemble de nos services municipaux d'agir sur ce sujet avec la plus grande détermination : Direction générale, service juridique, propreté, services techniques et bien évidemment en première ligne nos agents de la sûreté sur la voie publique et nos Policiers municipaux.

Elus, agents et cadres publics, responsables associatifs ou simple citoyen, ensemble ne cessons jamais d'affirmer que « Ensemble, nous disons NON aux incivilités ! » « Ris-Orangis dit non aux incivilités ! » pour que chacun, respecte cette injonction collective.

Vous pouvez compter sur mon opiniâtreté, ainsi que sur celle d'Ange BALZANO – mon adjoint expérimenté pour porter inlassablement ce message et donner à nos services municipaux les moyens d'agir pour plus de civisme, plus de civilité.

Pour conclure, je voudrai vous faire part de mon expérience quotidienne comme Maire depuis 6 années.

Chaque matin, à la première heure, je commence par lire le courrier adressé à notre Hôtel de ville, les lettres et messages envoyés, à notre maison commune.

Chaque matin, à la première heure, je commence par prendre connaissance des procès-verbaux dressés par notre Police.

Je puis vous dire que la lecture de ces écrits, de ces rapports précis, des faits qui y sont relatés, n'engage pas à l'inertie et à l'inaction.

Ce nouveau Poste de police inauguré ce 1<sup>er</sup> décembre 2018, rue Jean-Moulin, que vous pourrez visiter dans quelques instants guidés par son directeur, Monsieur JOLIVET, est la marque de notre fort et continu engagement municipal pour que Ris-Orangis reste une ville calme et paisible, où il fait bon vivre et où nous aimons « vivre ensemble ».

Vous pouvez compter sur notre dévouement.

Vive Ris-Orangis,

Vive la République,

Et vive la France.